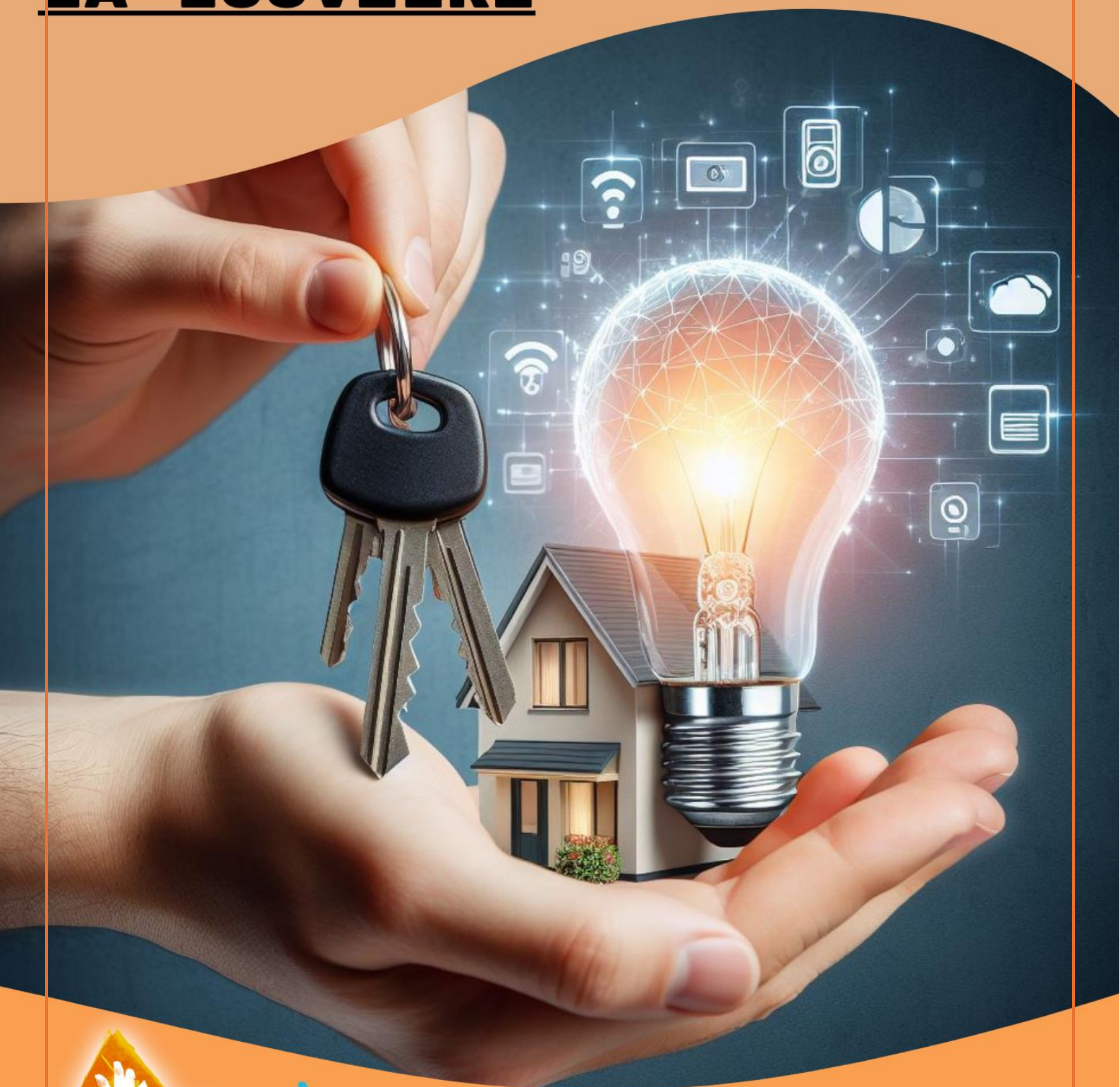


RAPPORT D'ACTIVITÉS

HOUSING FIRST **2024**

LA LOUVIÈRE



HOUSING
FIRST
Belgium

LA LOUVIÈRE
vous êtes au centre de tout

*Centralité autour de l'utilisateur
Fraternité dans l'action*

Place de la Concorde 15 à 7100 La Louvière
☎ 064/88 51 89
☎ 064/88 51 98
✉ secretariat@rsull.be



Avec le soutien de la



Wallonie



Loterie Nationale

Barbieri Veronique,
Coordinatrice Housing
First
Candotti Charline,
Coordinatrice adjointe
Housing First



Table des matières

I.Introduction.....	1
II.Méthodologie	7
III.Le service Housing First du Relais Social de La Louvière.....	11
IV.L'affiliation sociale.....	18
V.La communication	31
VI.Récit de vie	31
VII.Conclusion	32



I. Introduction

Les années se suivent et semblent se ressembler...

En effet, 2024 comme 2023 fut marquée par quelques changements et inquiétudes...

Fin 2023, la perspective d'un nouvel engagement nous fut annoncée pour le premier trimestre 2024. Ainsi, en mars, une nouvelle assistante sociale a été engagée pour compléter l'équipe qui était restée réduite à 3 les six derniers mois de 2023.

D'autres événements marquants sont venus perturber le fonctionnement et la stabilité psychologique de l'équipe.

En effet, en juin, la coordinatrice-assistante sociale a quitté son poste pour rejoindre l'équipe du Relais social de Mons. Pour pallier ce départ, c'est la coordinatrice adjointe du Relais Social qui a repris la coordination administrative du service et le suivi de l'équipe. L'équipe a donc continué de fonctionner effectivement sur le terrain en cadre de 3 ETP.

S'en sont suivies les perspectives politiques wallonnes, celles-ci ont amenés de nouvelles inquiétudes quant au maintien des subventions facultatives et quant aux moyens prévus pour assurer les priorités politiques annoncées par le nouveau Gouvernement Wallon.

Fin de l'année 2024, nouvelle pierre d'achoppement...

L'éducateur de l'équipe souhaite mettre son contrat en pause afin de se réorienter professionnellement.

Pour faire face à ces obstacles et perturbations, la coordination générale du Relais Social Louviérois a dû faire preuve d'ingénierie pour encourager l'équipe à rester concentrée sur le travail déjà accompli et sur celui restant à faire auprès des locataires et cela, en restant attentive au bien-être de son personnel.

Aujourd'hui (janvier 2025), l'équipe composée de 3 ETP suit intensivement 20 locataires en logement et les demandes continuent d'arriver...

Nous ne pouvons contester que nos constats ainsi que ceux de l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme démontrent l'efficacité de ce programme en termes de rétablissement et d'insertion. Ce qui nous amène à espérer que ceux-ci seront pris en considération par les Autorités Wallonnes afin d'ajuster les moyens en conséquence mais aussi afin de reconsidérer la vision du sans-abrisme et de la grande précarité de manière plus globale.

C'est là que la notion d'ESPOIR garde tout son sens et reste toujours notre leitmotiv pour un accompagnement intensif et toujours au plus proche de nos locataires.

Chaque pas compte, aussi petit soit-il.

I. Le Service

L'équipe :

L'accompagnement proposé par le service Housing First se veut d'être intensif et à la demande.

L'équipe était composée de 4 ETP de mars 2024 à juin 2024. Depuis celle-ci ne fonctionne plus qu'avec 3 ETP travailleurs sociaux et une coordinatrice adjointe ½ ETP :

- Bourlart Pauline, assistante sociale et coordinatrice (poste subsidié par la Région Wallonne) a quitté son poste en juin 2024;
- Candotti Charline, assistante sociale d'accompagnement en logement et coordinatrice adjointe (poste subsidié par la Région Wallonne);
- Zanolin Nicolas, éducateur spécialisé (poste subsidié par la Région Wallonne);
- Fernandez Oksana, assistante sociale d'accompagnement en logement (poste subsidié par la Fédéral-SPP-IS) engagée depuis mars 2024 ;
- Barbieri Veronique, coordinatrice adjointe du Relais Social Urbain et coordinatrice du service Housing First depuis le départ en juin 2024 de la coordinatrice Pauline Bourlart

Place du service au sein de la Coordination générale du Relais social Urbain de La Louvière :

L'équipe Housing First est un service voué à se spécialiser dans la pratique du Housing First telle qu'impulsée tant par le soutien Fédéral que par le soutien Régional.

Les agents composant l'équipe travaillent en réseau avec les partenaires actifs autour des situations incluses dans le Housing First.

Au niveau du Relais social, l'équipe fait partie d'un Pôle « Logement » regroupant les services de la Coordination générale ayant un lien direct avec le suivi en logement.

En ce sens, les agents H.F. collaborent quotidiennement avec :

- Le capteur de logements chargé également de trouver des logements pour le public spécifiquement H.F. que ce soit auprès de propriétaires privés ou auprès de sociétés de logement public ;
- L'agent d'accompagnement intensif des primo arrivants en rue en vue de partager le suivi intensif via la méthodologie spécifique HF pour tout usager entré dans ce projet, présentant un profil abimé lié aux critères d'accès du Housing First (Nous pouvons rencontrer des personnes chronicisées comptabilisant moins de 2 années en rue) ;
- Le chargé de projets pour partager les données quantitatives récoltées par le service en vue d'alimenter notre observatoire local de la précarité ;
- Sa Direction (Coordinateur général et/ou Coordinatrice-adjointe) pour définir la réponse la plus adaptée dans les situations de plus grande complexité ou lors de cadrages nécessaires d'usagers nécessitant l'intervention d'un tiers pour ne pas mettre à mal l'équipe dans son respect utile des principes philosophiques du Housing First.

Les subventions :

Le projet a fonctionné sur base de la 3^{ème} période d'étalement de la subvention accordée dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie ainsi que sur base du soutien de la Ministre Fédérale de l'Intégration sociale :

- Fédéral (Loterie Nationale/SPP-IS) : 124 000 € pour deux années ;
- Via le plan de relance de la Région (3^{ème} mouture) : 250.000€ accordés jusqu'au 31 mai 2025.

L'objectif fixé par la Région Wallonne pour faire prévaloir la subvention est :

Inclure 20 personnes en situation de précarité dans leur logement endéans les 2 ans.

Notons qu'à l'échéance du Plan de relance Housing First, projet prioritaire du PAP1 « Sortir de la précarité », mesure 233, Renforcer et élargir les dispositifs « Housing First/ Housing Led » sur tout le territoire wallon, l'objectif assigné à tous les opérateurs de Housing First vise le suivi de 390 personnes.

Le public cible :

Les personnes qui intègrent le service doivent répondre aux critères suivants :

- La longueur du parcours en rue : minimum deux années ;
- Présenter un état de fragilité : soucis de santé mentale et/ou assuétude, en situation de handicap mental et/ou physique ;
- Pouvoir accéder à un revenu ;
- Être preneuses d'un accompagnement intensif.

Les principes Housing First :

L'accompagnement Housing First se base sur une méthodologie spécifique, une philosophie et 8 principes. Cette méthodologie est adoptée par tous les services Housing First en Europe en fonction de la réalité de terrain.

Les 8 principes :

- **« Le logement est un droit fondamental de l'Humain »**

Selon l'article 23 de la Constitution belge, chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Voici la raison pour laquelle, Housing First, propose tout d'abord un logement sans condition d'accès au niveau de sa propre personne (exemples : pas d'obligation ni de se sevrer ni de guérison).

L'équipe tente au maximum de proposer un logement adapté aux besoins et désirs de la personne afin qu'une pérennisation de la stabilité soit envisageable à long terme.

- **Choix et contrôle par le locataire**

Les personnes continuent d'exercer leur libre-arbitre et leur choix concernant leur projet de vie. On ne contraint pas la personne à se soumettre à de nouvelles obligations (exemples : faire une cure de désintoxication ou encore entamer une hospitalisation). L'équipe est un soutien afin que le projet de vie puisse se stabiliser à moyen ou long terme.

- **La séparation du logement de l'accompagnement**

Le service Housing First propose via ce principe, une séparation entre le logement et l'accompagnement. Ces deux notions sont interdépendantes et séparées.

Le bail est au nom du locataire, il a des droits et des devoirs comme tout citoyen qui loue un bien.

Si le locataire ne souhaite plus être accompagné par le service, il est en droit de garder son logement avec l'accord du propriétaire. Si, à l'inverse, il y a une rupture du bail, il n'y a pas forcément une rupture d'accompagnement. Nous restons dans la situation aussi longtemps que la personne le souhaite et nous retravaillerons son projet en fonction de ses besoins et désirs. Nous reproposerons autant de logement à la personne que nécessaire.

- **Accompagnement orienté « rétablissement »**

En axant son travail sur le rétablissement, le service Housing First, met l'accent sur le bien-être et les ressources de la personne. Des outils sont utilisés et permettent à celle-ci de recouvrir son autonomie ou du moins, une partie.

Il est important de distinguer la notion de « rétablissement » et de « guérison ». Le service travaille sur le rétablissement et non sur la guérison. Le but étant que la personne puisse trouver sa propre stabilité sans pour autant stopper certains comportements (si celle-ci ne souhaite pas les stopper).

(Exemple : une personne qui souffre d'alcoolisme, ne devra pas nécessairement devenir abstinente afin d'être stable dans sa vie. Un équilibre sera à trouver entre sa consommation et son quotidien).

- **Principe de la réduction des risques**

Ce principe induit une approche basée sur le soutien, l'aide et l'accompagnement face à la consommation des substances psychoactives et/ou de médicaments. Il n'impose pas l'abstinence. L'équipe a été formée à la réduction des risques et nous travaillons avec la personne afin de minimiser l'impact de la consommation sur sa santé ou son quotidien.

- **Un accompagnement actif et sans contrainte**

L'accompagnement se veut assertif, positif et vise à rendre le rétablissement possible. En aucun cas un membre de l'équipe ne pourra obliger une personne à prendre des décisions qu'elle ne souhaite pas. Il n'y a pas de sanction pendant l'accompagnement Housing First.

- **La personne est au centre de l'accompagnement**

Cet accompagnement est centré sur la personne et est entièrement adapté à celle-ci. Il s'agit d'un accompagnement sur mesure, sans préjugé ni appréhension. Quel que soit leur parcours, les locataires sont des personnes à part entière, capables de choix et d'autonomie.

- **Souplesse de l'accompagnement proposé aussi longtemps que nécessaire**

L'intensité de l'accompagnement peut varier dans le temps et reste dépendant des besoins individuels. Dans un premier temps, les accompagnements seront très intensifs (rencontres plusieurs fois par semaine afin de solidifier le lien avec le service ainsi que l'accompagnement dans les démarches liées à l'installation, entre autres.) Cette intensité sera évaluée avec la personne au fil du temps.

La compréhension des 8 principes a été simple pour toute l'équipe, cependant la mise en place n'a pas toujours été chose aisée.

Nous n'avons pas de mal à respecter l'ensemble des 8 principes car ils ont tous leur sens et ils nous servent de base pour nos accompagnements. Cependant, deux principes nous semblent plus complexes.

Le premier est le droit au logement pour tous, nous avons plus de demandes de suivis que de logements disponibles sur le territoire. Notre capteur logement, capte de manière régulière mais les loyers sont souvent trop élevés par rapport aux ressources financières des usagers.

Le deuxième, c'est la séparation entre le logement et l'accompagnement. Du fait que nous avons des collaborations essentielles avec d'autres services, qui eux sont tenus à certaines exigences, ils nous demandent d'être vraiment vigilants au bon maintien du logement ou encore au bon paiement du loyer et des factures.

Mais si nous suivons les principes et la demande du locataire, nous devons effectuer des démarches et accompagner celui-ci dans le but qu'il garde son logement. La scission est parfois difficile à faire dans ce contexte de collaborations essentielles.

Ces collaborations et ces échanges avec les sociétés de logements leur permettent de se rendre compte du travail accompli, de l'évolution des situations et aussi de nos limites d'intervention.

Les 8 principes n'ont pas toujours été compris par l'ensemble du réseau, nous avons dû à certains moments nous justifier sur des choix et notre travail est parfois vu comme une sorte d'assistanat. Aujourd'hui, tout le monde s'entend sur notre méthodologie.

Nous éprouvons encore parfois des difficultés pour baliser nos limites d'intervention, afin de nous aider, la Coordination Générale nous a permis de suivre en 2024 une supervision collective via l'organisme « Stics » et plus précisément, avec Emmanuel Nicolas (assistant social et anthropologue). Afin de nous donner les moyens pour continuer cette supervision bénéfique à l'équilibre de l'équipe, nous avons répondu à un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin. Les résultats sont attendus dans le premier trimestre 2025.

II. Méthodologie

Les rencontres/partenariats :

Depuis les débuts du service HF, le 25 janvier 2022, nous n'avons cessé que de continuer à multiplier nos expériences, nos rencontres, nos échanges et ce dans le but d'améliorer et d'adapter notre méthodologie de travail pour qu'elle soit le plus possible en adéquation avec notre réalité de terrain, la philosophie Housing First, les locataires et les partenaires.

Cette connaissance du réseau et ces partenariats nous permettent de proposer aux locataires un accompagnement pluridisciplinaire qui peut s'axer sur différents aspects (social, psychologique, psychiatrique, médical, solidaire, alimentaire, matériel, culturel, ...).

Pour consolider nos partenariats avec certains services-clé de notre réseau, des conventions ont été établies entre le service Housing First et ces derniers. Ainsi, la S.C.R.L. « Centr'habitat », l'A.I.S. « Logicentre », la Maison Croix-Rouge La Louvière et Le Roeulx et le CPAS de La Louvière ont fait l'objet d'une convention-cadre. Des réunions de coordination se tiennent régulièrement entre le service Housing First et les sociétés de logement l'ALS Logicentre et Centr'Habitat pour maintenir les collaborations et surtout pour que les actions menées de concert le soient pour le bien-être des locataires.

Sont également organisées plus ou moins tous les 2 mois, des réunions entre les différents coordinateurs Housing First de Wallonie. La coordinatrice HF Lab (Fédéral) et depuis le début de l'année 2024 la référente Housing First de l'OWSA coordonnent ces rencontres dans un souci de soutien et d'information aux coordinateurs. Ces rencontres permettent d'évoquer des situations difficiles ou délicates, de faire le point sur les difficultés rencontrées, d'analyser les pratiques de chacun, d'aborder certains thèmes en lien avec la pratique spécifique de la philosophie HF mais aussi de se tenir informé sur les formations, colloques proposés par le HF Lab, le HF HuB (Europe) et l'OWSA. Suite aux dernières élections fédérales et régionales, tout un travail d'analyse et d'évaluation a été mené par l'OWSA afin d'établir un état des lieux du Housing First en Wallonie. Une note de travail a été présentée au Cabinet du nouveau Ministre Wallon de l'Action Sociale, Monsieur Yves Coppieters. La note s'inscrit dans la continuité des actions de l'OWSA et offre des données actualisées sur la philosophie Housing First en Wallonie et de ses impacts à l'aube de 2025.

Ces véritables lieux d'échanges ont pour but de faire véhiculer un message commun et de faire transparaître une cohésion wallonne autour de la pratique du Housing First.

Les réunions :

Les réunions d'équipe ont lieu chaque semaine, le jeudi. Lors de celles-ci, l'équipe fait le point sur toutes les situations, les démarches à mettre en œuvre pour les locataires et organise également en concertation le planning de la semaine suivante. Depuis l'arrivée de la nouvelle case manager début 2024, celle-ci participe d'office aux réunions d'équipe HF. Son expérience et ses suivis peuvent être communs à l'équipe Housing First.

Echanger et communiquer entre membres d'une équipe reste un fondement pour que celle-ci se sente soutenue et puisse viser une certaine forme d'efficacité. Ça ne peut faire que de tendre vers une amélioration de leur pratique, que d'aplanir certaines tensions, que de trouver des solutions aux difficultés rencontrées et ce toujours dans le but d'apporter aux locataires un suivi adapté à leurs besoins.

Dans le deuxième semestre de l'année 2024, la coordinatrice remplaçante de la première a été active au sein des Comités de fonction 2 et 5 du réseau Mosaïque en Santé Mentale.

L'équipe a donc, en 2024, continué activement son travail de représentation et de mise en réseau nécessaire au travail quotidien mené avec les locataires.

Calendrier des rencontres et réunions :

- Réunions et activités concernant le projet Housing First du RSULL :
 - Réunions Inter HF Wallons et Bruxelles : 6 réunions : les 14/05, 25/06, 08/07 (visio), 04/09, 10/09 et 22/10 (grosse partie du travail sur le logiciel de récolte de données et suivi intensif de l'O.W.S.A) :
- Organisation et animation des réunions d'équipe HF : 21 réunions organisées (11/04, 18/04, 25/04, 16/05, 23/05, 30/05, 06/06, 13/06, 20/06, 27/06, 04/07, 18/07, 25/07, 05/09, 12/09, 03/10, 10/10, 17/10, 24/10, 07/11 et 12/12) :
- Evaluation des collaborations avec les partenaires impliqués dans le Housing First :
 - Evaluation HF/Logicentre : 28/05
 - Evaluation collaboration HF et SLSP Centr'Habitat : 27/05 et 13/11

Les formations :

La volonté de la Coordination Générale était que l'équipe soit formée un maximum avant que le nombre de suivis soit en hausse.

En 2024, les membres de l'équipe Housing First ont poursuivi leur formation. Ainsi, ceux-ci ont pu s'impliquer dans les formations suivantes :

- Formation « Com'Colors ». Elle a été suivie par l'ensemble de l'équipe (Le 16 janvier 2024) ;
- Journée d'échanges inter-Housing First (Pauline Boulart et Charline Candotti, le 18 mars 2024) ;
- Formation sur la sensibilisation à l'énergie dispensée par le service Infor Energie du CPAS de La Louvière (Charline Candotti, le 3 avril 2024) ;
- Formation de base « Débrouille-toi » de chez Regoleas. Celle-ci a été suivie par l'ensemble de l'équipe (Les 17 & 18 septembre 2025) ;
- Formation visant l'accompagnement des personnes en grande précarité et en souffrance psychologique et l'accroche des personnes polyconsommatrices proposée par(Oksana Fernandez, les 5 & 14 novembre 2024) ;
- Formation module de base « Housing First » proposée par le Housing First Lab et l'OWSA et suivie par la nouvelle assistante sociale engagée dès mars 2024 (Oksana Fernandez, le 9 décembre 2024, le 21 janvier 2025 et le 18 février 2025) ;
- Formation « Comment rendre du sens au travail social » dispensée par un animateur du STICS (Charline Candotti, les 19 novembre 2024 et 24 janvier 2025) ;
- Formation spécifique destinée au coordinateurs wallons en Housing First suivie par la coordinatrice et proposée par le Housing First Lab et l'OWSA (Veronique Barbieri, le 26 novembre 2024, le 17 décembre 2024 et le 14 janvier 2025);

Bien que le nombre de suivis intensifs en logement va en augmentant, l'équipe Housing First met un point d'honneur à rester attentive aux formations, colloques, représentations qui peuvent lui être bénéfiques.

La coordinatrice et le coordinateur général restent toujours ouverts aux propositions que les membres de l'équipe suggèrent. Celles-ci sont discutées et évaluées ensemble afin de s'entendre sur le bien-fondé et la nécessité d'y participer.

En 2024, l'équipe Housing First a accueilli également des stagiaires assistants sociaux. Intégrer des jeunes au sein de l'équipe pendant leur parcours d'apprentissage apporte fraîcheur, dynamisme et permet aux encadrants de faire connaître au-delà des murs de l'équipe et du RSULL la philosophie Housing First encore aujourd'hui peu présente et mal connue des écoles sociales.

2025 se voit déjà bien entamé et les perspectives en matière d'objectifs de travail, de rencontres et de formations sont nombreuses :

- Poursuivre l'accompagnement de nos locataires et viser le maintien en logement ;
- Intégrer de nouveaux locataires dans le service sur base de logements accessibles sur le marché et adaptés aux besoins ;
- Créer ou rencontrer de nouveaux contacts/partenaires dans le but d'obtenir des offres et des moyens spécifiques supplémentaires ;
- Maintenir les partenariats existants pour renforcer l'accompagnement des locataires ;
- Continuer à promouvoir la philosophie et la pratique HF dans le réseau partenarial local, auprès des instances politiques locales, régionales et européennes ;
- Viser à intégrer des jeunes et des femmes conformément aux attentes du projet fédéral « Nouvelles trajectoires Housing First ». Le CPAS louviérois a répondu à un appel à projets fédéral visant à sortir des jeunes de la rue « Housing First for young ». Le CPAS a pu ainsi, via cette subvention, acheter un bien qui sera destiné à un jeune ou un jeune couple (18-30 ans) preneur d'un accompagnement intensif de l'équipe Housing First. Actuellement, les réunions sont toujours en cours afin de déterminer la méthodologie de « recrutement » à adopter pour le choix du futur locataire;
- Continuer à développer l'empowerment et la participation active des locataires. En 2024, l'affiliation sociale s'est développée pour les locataires Housing First (jardin potager, assemblée des locataires, sorties culturelles, ...) ;
- Continuer à encadrer le locataire qui a intégré la « maison Housing First » du RSULL. En effet, fin 2023, le RSULL a obtenu une subvention spécifique qui lui permettait l'achat d'un bien immobilier destiné à l'accueil d'un locataire Housing First. Ce qui fut fait. En février 2024, l'acte d'achat a été signé et des travaux de rénovation ont été effectués. Le 1^{er} novembre 2024, notre locataire a intégré le logement. La gestion du bien et le suivi du locataire sont assurés en partenariat avec l' AIS Logicentre.

III. Le service Housing First du Relais Social de La Louvière

Les locataires :

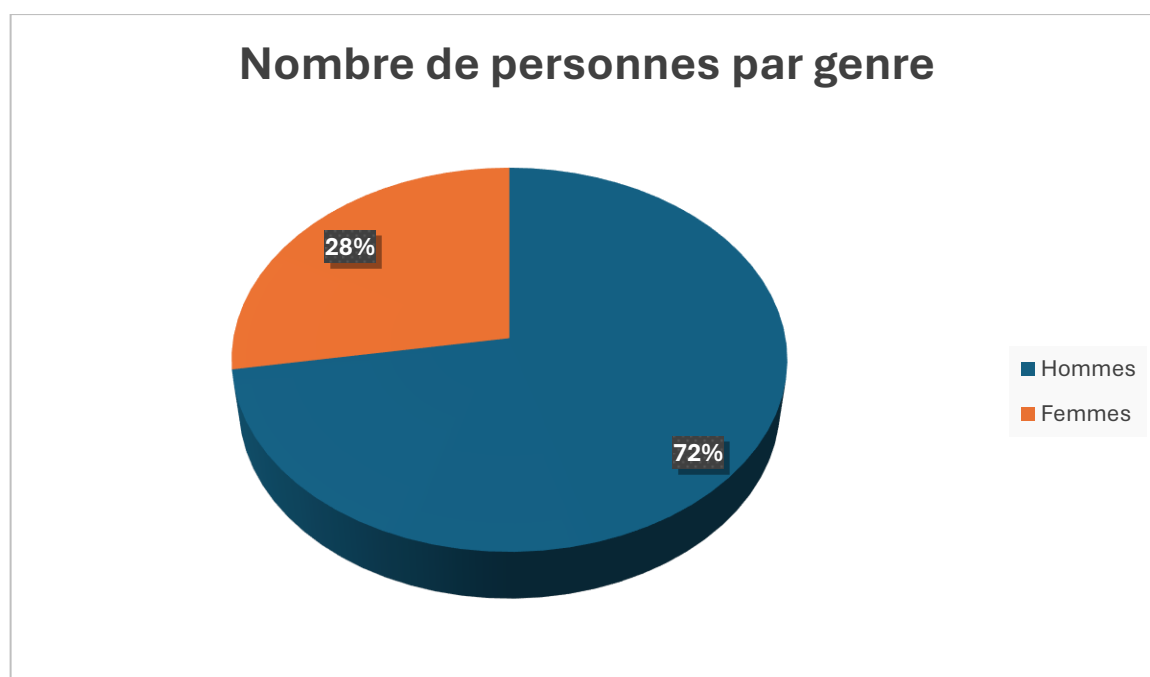
Pour évoquer le public accédant au service HF, nous identifions chaque usager comme étant un locataire.

Actuellement (février 2025), 20 personnes sont en logement et accompagnées intensivement par le service Housing First.

De manière générale, nous ne stoppons pas les suivis même si les personnes peuvent paraître « rétablies », nous gardons le contact et nous continuons selon leur volonté et en concertation.

Toutes les décisions sont prises à la suite d'une réunion d'équipe.

Répartition par genre :



Parmi les 29 personnes qui sont entrées en logement depuis le début du projet, nous avons eu 8 femmes (28% du public global) et 21 hommes (76 %).

Actuellement, au 6 février 2025, nous suivons activement 5 femmes et 15 hommes soit 20 suivis intensifs.

Soit **76%** de maintien en logement en 3 ans de fonctionnement (22 personnes en cours sur 29 entrées et suivies dans le projet)

Répartition par groupe d'âges :

En consultant l'onglet « statistiques » de notre logiciel d'encodage de données « Pleiades », nous constatons que la répartition de notre public (Hommes et femmes confondus) par tranche d'âges se répartit comme suit :

✓ 55-59 ans	35%
✓ 50-54 ans	19%
✓ 45-49 ans	12%
✓ 40-44 ans	12%
✓ 30-34 ans	8%

Ce qui nous amène à penser que la génération 50-59 ans (Femmes et hommes) semble plus fragilisée et donc plus susceptible de se retrouver en grande précarité et à la rue.

Longueur du parcours en rue :

En ce qui concerne la longueur du parcours en rue, voici les chiffres pour notre dispositif :

✓ 2 à 5 ans	17 personnes
✓ 1 à 2 ans	3 personnes
✓ 5 à 10 ans	3 personnes
✓ 10 à 15 ans	3 personnes
✓ Plus de 15 ans	3 personnes

Nous constatons donc que notre service intègre une majorité de personnes disposant d'un parcours en rue de 2 à 5 ans mais ces chiffres nous montrent aussi la pluralité des parcours de vie en rue de nos locataires.

Lorsque nous parlons du parcours en rue, d'instabilité, nous nous référençons à la définition du sans-abrisme par la FEANTSA.

« Bien qu'il n'existe pas de définition universelle du sans-abrisme, la FEANTSA prône une définition qui englobe le sans-abrisme de rue, l'absence de logement, le logement précaire et le logement inadéquat. »

La FEANTSA a développé l'ETHOS, la typologie européenne du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement, afin de fournir un cadre commun pour évoquer la question du sans-abrisme. Elle essaie de couvrir toutes les situations de vie qu'englobent le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement :

- **Sansabri** (personnes vivant dans la rue ou en hébergement d'urgence) ;
- **Sanslogement** (personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile, en foyer d'hébergement pour femmes, en hébergement pour immigrants, sortant d'institutions et bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme) ;
- **Logement inadéquat** (personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles, en logement indigne ou dans des conditions de surpeuplement sévère). »¹
- **Logement précaire** (personnes en habitat précaire, menacées d'expulsion ou menacées d'expulsion ou menacées de violence domestique) :

Ce que nous pouvons ajouter, pour étayer cette définition, c'est que l'OWSA constate que : « La méthodologie Housing First n'a pas été conçue comme une solution unique à la problématique du sans-abrisme, ni comme une réponse universelle à toutes ses formes. Il est donc crucial qu'elle s'inscrive dans une stratégie globale de lutte contre le sans-abrisme, tout en préservant sa plus-value spécifique : être destinée aux personnes sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement auxquels les services traditionnels ne peuvent répondre » Etat des lieux du Housing First en Wallonie – Note de travail portant sur la période d'avril 2024 à octobre 2024 – Observatoire wallon du sans-abrisme (OWSA).

Les logements :

Du début du projet en janvier 2022 au 31/12/2024, nous avons inclus 29 personnes en logement.

Voici les différents types de logements et le nombre de locataires qui y ont été intégrées:

- Centr'Habitat : 8
- Privé isolé : 8
- Privé-Colocation : 4
- AIS Logicentre : 4
- Maison de repos : 1

¹ <https://www.feantsa.org/fr/about-us/faq>

- ISSH : 1
- Logement de transit CPAS de Seneffe : 1
- Maison HF RSULL : 1
- Logé chez un tiers : 1

Les baux appartiennent et sont signés par les locataires. De ce fait, le logement leur appartient en tant que personne ouvrant les droits et les obligations des locataires

Les accompagnements :

Les accompagnements sont divers et variés sur base du respect du cadre méthodologique HF, ils dépendent des besoins et souhaits des locataires.

L'intensité des visites varie également selon les besoins des locataires.

Dès l'entrée en logement, l'accompagnement se veut intensif (plusieurs fois par semaine, voir tous les jours). L'intensité peut diminuer au cas par cas.

Nous pouvons effectuer plusieurs interventions, voici quelques exemples :

- Accompagner aux rendez-vous médicaux ;
- Accompagner pour des visites de logements privés et publics ;
- Sensibiliser à la réduction des risques, le cas échéant ;
- Accompagner pour des rencontres avec les travailleurs sociaux de Centr'habitat (S.C.R.L.) et Logicentre (A.I.S.) ;
- Accompagner chez un avocat ou encore pour se rendre au Tribunal ;
- Encadrer de rencontres avec les enfants placés ou avec la famille de l'utilisateur ;
- Suivre des démarches de mise en ordre administrative ;
- Accompagner dans toutes les démarches que la personne souhaite entreprendre ;
- Accompagner aux rendez-vous avec les services de médiation de dettes ;
- Encadrer lors d'activités de type, loisir, bien-être, découvertes culturelles, ... ;
- Suivre la gestion des courriers et le travail administratif ;
- Aller faire des visites ponctuelles en prison ;

- Suivre les personnes sur tout lieu de vie en institution, maison d'accueil, maison de vie communautaire, hôpital général, hôpital psychiatrique, maison de repos et de soins... ;
- ...

Nous sommes ouverts à toutes les demandes, besoins et souhaits des personnes. Dans la mesure du possible nous tentons d'y répondre. Si notre service ne peut pas y répondre, nous mettons tout en œuvre pour solliciter le service compétent et nous orientons au mieux sur cette base.

Nous pouvons également :

- Aider à faire les relevés de compteur ;
- Conserver le contrat de bail ;
- Conserver les documents importants ;
- Prendre des rendez-vous de tous types ;
- Encadrer la gestion budgétaire du locataire ;
- Tenter de sensibiliser sur l'importance de payer les factures ;
- Aider à remettre en couleur l'espace de vie ;
- Aider pour faire les courses ;
- Veiller à l'hygiène ;
- Faciliter l'entente entre le propriétaire et le locataire ;
- Tout mettre en œuvre pour que la personne se sente bien dans son logement ;
- Aider à créer un réseau autour de la personne ;
- Intégrer les usagers dans un travail d'affiliation sociale ;
- Aider pour déménager ;
- Mettre en place des services d'aide au maintien à domicile, de soins divers, ...
- ...

Les interventions :

A l'instar des accompagnements, les interventions ont été diversifiées.

En 2024, nous avons opéré **4 477** interventions de type différent :

- Des suivis en logement (après l'entrée) ;
- Des démarches administratives (Mutuelle, Onem, Forem, ...) ;
- Des contacts avec le réseau ;
- De la gestion de courriers ;
- Des accompagnements à la banque ;
- Des accompagnements à des rdv médicaux et à l'hôpital ;
- Des accompagnements pour achats divers ;
- Des contacts avec les familles ;
- Des accompagnement à Utopie, la Maison Croix-Rouge ou aux Magasins Citoyens ;
- Des rencontres avec les bénéficiaires qui ne sont pas encore en logement afin de déterminer si la candidature peut être validée ;
- Des visites en Hôpital ;
- Des accompagnements au CPAS ;
- Des accompagnements à la Commune ;
- Des accompagnements à la Mutuelle ;
- Des accompagnements pharmacie ;
- Des accompagnements au service de médiation de dettes ;
- Des visites Maison de Repos ;
- Des visites de logement (avant l'entrée) ;
- Des déménagements ;
- Des rencontres et explications du projet ;
- Des accompagnements au Relais Santé ;
- Des accompagnements à la Poste ;
- Des entrées en logement ;
- Des accompagnements à Logicentre et Centr'habitat ;

- Des accompagnements à la Police ;
- Des accompagnements chez un avocat ;
- Des accompagnements en Maison de Justice ;
- Des aides au nettoyage et rangement du logement ;
- Des audiences Tribunal ;
- Des accompagnements pour réaliser des photos d'identité ;
- Des accompagnements au Forem ;
- Des accompagnements en maison d'accueil ;
- Des visites en prison ;
- Des accompagnements visite enfant ;
- Des visites à l'abri de jour « L'Accueil » ;
- Des accompagnements Parenthèse ;
- Des accompagnements au syndicat ;
- Des accompagnements pour T.I.G.² ;
- Des accompagnements à l'AVIQ ;
- ...

Nous pouvons constater une diminution par rapport aux 6 493 interventions de 2023. Ceci peut s'expliquer par le fait que nous ne comptabilisons plus les appels téléphoniques et par le fait que maintenant nous appliquons à la lettre la méthodologie HF en accompagnant les locataires à partir du moment où ils sont en logement. De plus, la diminution des interventions résulte également de la réduction passagère de la taille de l'équipe en raison des différents départs.

Nous sommes actuellement bien lancés et gagnons en expérience chaque jour. Ainsi, aujourd'hui, nous disposons également d'un logiciel performant qui nous permet entre autre d'encoder toutes nos actions journalières effectuées auprès de nos locataires.

² Travail d'intérêt général

Les sorties du service :

29 personnes sont entrées en logement via notre aide et notre accompagnement intensif depuis le début du projet. Aujourd'hui, 20 locataires sont suivis intensivement. Nous avons vécus 9 fins de suivis dont 2 sont toujours en logement sur l'entité.

Ces sorties du service ont eu lieu pour diverses raisons (décès, expulsion, non-respect de la charte de suivi, déménagement hors entité, ...) . Nous ne considérons pas ces sorties de projet comme un échec mais plutôt comme expérience et nous respectons les choix de nos locataires. Ils restent les bienvenus s'ils venaient à changer d'avis et nous continuerons à les accompagner dans leurs nouveaux projets.

IV. L'affiliation sociale

Le commencement :

La question du logement ne peut pas à elle seule résumer le phénomène du sans-abrisme qui résulte d'une succession de ruptures sociales qui font qu'à un moment donné, une personne se retrouve sans filet de sécurité face aux aléas de la vie.

Afin de tenter d'en sortir, il faut enclencher le processus inverse : celui de l'accrochage social, de la création de liens et de réseaux de relations, de rompre l'isolement social.

Lorsque nos locataires entrent en logement c'est une nouvelle vie qui (re)commence pour eux mais se retrouver seuls dans un logement après autant d'années n'est pas si simple. C'est ici que l'insertion sociale prend tout son sens.

Les objectifs de l'affiliation sociale sont de permettre aux locataires de créer du lien, rompre l'isolement social, de les sortir de l'ennui mais également d'entrer dans un processus d'empowerment au travers d'actions qui leur permettront de développer leurs compétences et redevenir acteurs de leur vie. Tout cela peut s'envisager en créant des collaborations avec les autres services du réseau partenarial du Relais Social.

Ainsi, nous avons pu commencer à travailler l'affiliation sociale le 23 décembre 2022, sous la responsabilité de Charline Candotti, assistante sociale.

Nous avons organisé un petit-déjeuner de Noël au sein du local se trouvant dans le parc Warocqué de La Louvière. Local mis à notre disposition par le service « PCS/Cohésion sociale » de la ville de La Louvière.

Tous les locataires ont été invités à cet évènement convivial, 6 de ceux-ci étaient présents. Des viennoiseries, cougnoles, caco et café ont été partagés dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette première expérience constructive et positive pour les locataires nous a motivé à reprogrammer ce type de moment « festif » en 2023.

A partir du 30 mai 2023 sont donc nées les premières Assemblées des locataires et ce fut le départ de la mise en place d'activités.

Nous comptons logiquement poursuivre en ce sens en 2024 et avons connu une belle opportunité.

Grâce au soutien de Karine Lalieux lorsqu'elle était Ministre de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, un soutien complémentaire nous fut apporté via le projet d'implémentation de nouvelles trajectoires Housing First – Empowerment et participation des usagers. Nous avons donc bénéficié d'un agent supplémentaire pour permettre aussi d'étendre les plages de travail plus spécifiques au travail d'affiliation sociale.

Les nouveautés 2024 :

Cette année a été très expansive quant au développement de l'affiliation, riche en nouveautés et en collaborations.

Grâce à des moyens financiers spécifiques injectés par le RSULL, l'acquisition de chèques « Article 27 », de tickets de cinéma et de rail pass a été possible.

En effet, nous avons établis une convention avec l'ASBL Article 27 afin d'obtenir des chèques et d'ainsi favoriser un meilleur **accès à la culture**.

Nous avons également une collaboration avec le cinéma Stuart de La Louvière nous permettant d'acheter des tickets à un tarif préférentiel.

Tout cela nous a donné la possibilité de réaliser diverses **activités culturelles, sportives et festives** en se rendant dans des musées, dans d'autres communes pour faire des randonnées, des activités avec d'autres équipes Housing First de Wallonie et de participer à quelques séances de cinéma.



Au mois de mars, nous avons établi une convention entre l'ASBL Utopie et le RSULL pour la création d'un **potager collectif**. Nous avons eu la possibilité d'occuper 30m² de terrain, ce qui n'est déjà pas mal pour un début ! De ce fait, chaque vendredi (lorsque le magnifique temps de Belgique nous le permet) les locataires peuvent venir au potager de mars à octobre. Pour certains, c'est le travail de la terre qui les intéresse, pour d'autres c'est réaliser les semis et prendre soin des légumes et pour d'autres encore, c'est simplement venir prendre un bol d'air, se détendre dans la nature et créer du lien.

Nous sommes partis de rien et avons tout construit ensemble : délimiter le terrain, travailler la terre afin de créer des carrés potagers, réaliser les semis,....



Malgré les nombreuses pluies (bonjour le Mildiou) et les limaces (qui ont mangé une grosse partie de nos légumes) nous avons eu de beaux résultats pour une première année. Nous avons également eu la chance de profiter de dons de semis de la part de la ferme Delsamme du C.P.A.S. de La Louvière.

Les légumes récoltés sont distribués aux locataires qui le souhaitent, une partie revient également aux membres de l'ASBL Utopie. Ceux-ci les utilisent lors de leur atelier cuisine. Nous prévoyons également de réaliser pendant certaines assemblées des locataires des animations cuisine pour confectionner tous ensemble des repas à partir des légumes (soupes, pâtes aux légumes,...). Nous les consommons aussi à l'occasion de notre grand barbecue d'été qui se réitère comme le petit déjeuner de Noël d'année en année.

L'activité autour de ce potager vise une démarche d'éducation permanente car en plus de s'occuper du jardin cela débouche sur des discussions de sensibilisation autour de l'importance d'avoir une bonne alimentation, d'éviter le gaspillage et de consommer à petit prix.

Grâce à un partenariat avec la ville de La Louvière dans le cadre du « **projet zéro déchet** » et de l'ASBL « Le Champs des possibles » nous avons confectionné 2 tables, 4 bancs et un hôtel géant à insecte pour aménager le potager. Tout cela a été réalisé par nos locataires avec des palettes de récupération.



Nous programmons plusieurs fois par an des **activités Inter Housing First** avec les villes de Namur, Liège, Charleroi et Brabant Wallon. Nous organisons des activités à tour de rôle dans la commune de chaque équipe. Nous avons eu l'occasion de participer à :

- 2 activités organisées par la **ville de Namur** (randonnée et pêche + dégustation de hamburger),



- 1 activité organisée par la ville de Charleroi (Visite d'un terroir)



et nous avons organisé 2 activités à La Louvière et environs (une ballade aux étangs de Strépy Bracquegnies + pic nic ainsi qu'une visite au musée du masque et du carnaval à Binche suivi d'une ballade Totémus, il s'agit d'un itinéraire à suivre sous forme d'énigmes.





Nous impliquons au maximum les locataires dans l'organisation des activités, par exemple, lors de la ballade aux étangs de Strépy-Bracquegnies c'est notre locataire Monsieur M. qui a préparé l'itinéraire et a joué le rôle de guide auprès des autres équipes HF. Cela a permis de le valoriser et d'utiliser ses connaissances.

Ces activités permettent à nos locataires de créer du lien avec d'autres locataires Housing First, de renforcer les collaborations entre les travailleurs des différentes équipes et de pérenniser les activités d'affiliation sociale à plus grande échelle. Ce sont de véritables moments de partage, d'échanges et de découvertes.

En effet, il ne suffit pas de placer une personne en logement pour viser un maintien durable. Un travail est nécessaire sur différents aspects des besoins des personnes suivies.

Toutes ces actions permettent aux locataires de repartir valorisés et impliqués dans un processus de reconnaissance identitaire.

Les intemporels :

Le **petit déjeuner de Noël** (en décembre) et le barbecue d'été (en juin/juillet) ont été de nouveau organisés cette année et rencontrent toujours un franc succès. C'est d'ailleurs 2 activités qui sont devenues primordiales et qui se répèteront d'années en années. Pour l'occasion, toute l'équipe du RSULL est conviée à ces événements.

Concernant le petit déjeuner de Noël c'est l'occasion de partager un moment convivial car pour beaucoup d'entre eux, les fêtes de fin d'années ne sont pas synonymes de joie mais plutôt de solitude et un moment pas toujours évident à gérer émotionnellement.





Les Assemblées des locataires sont toujours d'actualité. Elles s'organisent 2 fois par mois (les mardis matin) de mars à octobre et 1 fois par semaine (une fois le mardi et une fois le vendredi) entre novembre et février lorsque l'activité potager est en stand-by. L'augmentation de ses assemblées est à l'initiative de demandes des locataires pour combler leur ennui.

Ceux-ci se retrouvent en groupe, partagent des informations, échangent entre eux, définissent les activités futures qu'ils souhaiteraient mettre en place, jouent à des jeux de société, chantent au karaoké, apportent des gâteaux,... C'est un moment qui permet de s'échapper du quotidien, de rencontrer d'autres personnes partageant leur situation, de faire des nouvelles rencontres loin de la violence engendrée par la rue. Lors des assemblées on ne parle pas de ses problèmes, on boit une tasse de café, on rigole, on est utopiste et on pense au meilleur à venir.

Ces activités sont réalisables grâce à un autre partenariat entre la ville de La Louvière et le RSULL par la mise à disposition gratuite d'un local se situant dans le centre louviérois et facilement accessible à tous.

Je tiens à souligner l'importance du travail en réseau et des partenariats sans qui tout ce travail d'affiliation n'aurait été possible.

Nous continuons également à publier les journaux des locataires pour lesquels ceux-ci sont impatients de les recevoir. Ces journaux contiennent un retour sur chaque animation réalisée, les photos des différentes activités, un calendrier des prochaines assemblées des locataires et des activités d'affiliation sociale, un calendrier des anniversaires et une page informative sur les services du réseau pouvant apporter une aide aux locataires.

Nous réalisons 4 publications par année.

Les statistiques :

La récolte des statistiques s'effectue de deux façons : une partie quantitative, au travers de laquelle vous pouvez retrouver toutes les activités proposées précisant le nombre de participants et une partie qualitative pour laquelle a été créé une enquête de satisfaction à laquelle tous les locataires ont participé. (vous pourrez la retrouver en annexe) Ces analyses permettent d'établir le taux de fréquentation aux diverses activités, comprendre pourquoi certains locataires refusent d'y participer et établir des pistes d'améliorations pour les activités futures.

Voici le récapitulatif des diverses activités :

- 30 janvier : Randonnée à Andenne avec le HF de Namur (4 personnes) ;
- 6 février : Assemblée des locataires (2 personnes) ;
- 22 février : Cinéma (6 personnes) ;
- 15 mars : Activité potager (2 personnes) ;
- 15 mars : Assemblée des locataires (3 personnes) ;
- 22 mars : Activité potager (3 personnes) ;
- 26 mars : Assemblée des locataires (6 personnes) ;
- 29 mars : Activité potager (3 personnes) ;
- 2 avril : Randonnée au terroir à Charleroi (1 personne) ;
- 5 avril : Activité potager (2 personnes) ;
- 12 avril : Activité potager (3 personnes) ;
- 17 avril : Randonnée « test » à La Louvière (1 personne) ;
- 26 avril : Activité potager (2 personnes) ;
- 3 mai : Activité potager (1 personne) ;
- 7 mai : Randonnée à La Louvière inter-HF (7 personnes) ;
- 17 mai : Activité potager (2 personnes) ;
- 31 mai : Activité potager (1 personne) ;
- 7 juin : Activité potager (1 personne) ;
- 12 juin : Activité potager (1 personne) ;
- 21 juin : Activité potager (0 personne) ;
- 28 juin : Activité potager (3 personnes) ;
- 5 juillet : Activité festive (9 personnes) ;
- 19 juillet : Activité potager (3 personnes) ;
- 26 juillet : Activité potager (1 personne) ;
- 2 août : Activité potager (3 personnes) ;
- 6 août : Assemblée des locataires (1 personne) ;
- 9 août : Activité potager (4 personnes) ;
- 16 août : Activité potager (4 personnes) ;
- 23 août : Activité potager (2 personnes) ;
- 3 septembre : Assemblée des locataires (5 personnes) ;
- 5 septembre : Activité sportive (2 personnes) ;
- 6 septembre : Activité potager (1 personne) ;
- 13 septembre : Activité potager (1 personne) ;
- 26 septembre : Activité culturelle (6 personnes) ;
- 1^{er} octobre : Assemblée des locataires (3 personnes) ;

- 4 octobre : Activité potager (1 personne) ;
- 15 octobre : Assemblée des locataires (3 personnes) ;
- 22 octobre : Activité culturelle (3 personnes) ;
- 25 octobre : Activité potager (1 personne) ;
- 26 novembre : Assemblée des locataires (2 personnes) ;
- 4 décembre : Activité culturelle (6 personnes) ;
- 10 décembre : Assemblée des locataires (0 personne) ;
- 20 décembre : Activité festive (5 personnes).

Sur base de ces informations, sachant qu'en 2024, nous avons suivis 20 locataires en logement, que 2 d'entre eux sont sortis de suivi pendant l'année et qu'un a été sanctionné et interdit de participer aux activités pour cause d'un comportement inadapté au sein d'un groupe je compte pour ces analyses statistiques 17 locataires. Sur ces 17 personnes nous avons enregistré en moyenne un taux de participation de 3 personnes à ces activités ce qui représente un pourcentage 18%. Parmi s nos locataires certains n'ont pas eu la capacité de participer aux activités en raison de divers problèmes de santé et que, même si certes par moments ils sont peu nombreux, elles sont indispensables pour ceux qui y participent.

Pour la partie qualitative, nous avons procédé de la même façon en récoltant l'avis des 17 locataires. Cette enquête a été réalisée de façon anonyme afin de viser des résultats les plus honnêtes qu'il soit.

Sur les 17 locataires il en ressort que 7 d'entre eux ne participent pas aux activités.

En voici les raisons :

- 2 pour qui leur état de santé ne leur permet pas d'y participer
- 1 parce qu'il ne peut pas consommer d'alcool de façon abusive
- 3 qui n'aiment pas être en groupe
- 1 qui ressent un manque de motivation à bouger

Nous n'avons pas reçu de pistes d'actions de leur part pour leur donner l'envie d'y participer.

Nous pensons par contre, effectuer des activités individuelles (promenades, repas,...) pour les locataires qui n'aiment pas être en groupe.

Concernant les 10 locataires restants 9 participent à l'ensemble des activités et 1 uniquement aux activités d'affiliation. 9 locataires participent aux assemblées.

Cette enquête est séparée en 2 parties : les assemblées des locataires et les activités. Concernant les assemblées, le lieu ; les animations ; la fréquence et l'accueil sont évalués.

Pour les activités, nous évaluons en plus de ces 4 points le mode de transport ; les horaires et l'organisation.

Il a été demandé aux locataires d'évaluer ces différents points en mettant une note de 1 à 10. Et en apportant des pistes d'améliorations, des idées novatrices.

Nous allons donc vous détailler cela ci-dessous :

Assemblée des locataires :

- **Le lieu** : 8,4/10

Commentaires : L'endroit est très accessible mais certains d'entre-eux et ne savent pas participer lors des grèves des bus par exemple.

- **Les activités proposées** : 9/10

Commentaires : Parfait !

- **La fréquence** : 7,8/10

Commentaires : Les locataires trouvent qu'il n'y en a pas assez, ils aimeraient qu'elles soient plus rapprochées.

- **L'accueil** : 9,8/10

Commentaires : Très chaleureux, tout est parfait.

Total : 8,75/10

Les activités proposées :

- **Le lieu** : 9,3/10

Commentaires : « *Chouettes endroits* », bien situé sauf pour la pêche c'est trop loin.

- **Les activités proposées** : 9/10

Commentaires : Bonnes propositions d'activités, préférence pour les activités en extérieur, renforce la cohésion sociale, « *génial le barbecue* ».

- **La fréquence** : 7,9/10

Commentaires : Organiser des activités plus régulièrement

- **Le mode de transport** : 8,2/10

Commentaires : Pas facile d'être vigilant sur les horaires de bus, pas possible de se déplacer lorsqu'il y a des grèves. Souhaiterait être véhiculés en van.

- **Les horaires** : 8,8/10

Commentaires : Parfait, 1 locataire a une préférence pour les activités en matinée

- **L'organisation** : 9,3/10

Commentaires : L'organisation est bonne, nous sommes informés à l'avance avec des affiches + un sms de rappel la veille.

Total : 8,75/10

Au travers de cette enquête il en ressort que le taux de satisfaction globale des locataires est de 87,5%. Cela démontre une nouvelle fois toute l'importance de l'affiliation sociale.

Concernant les améliorations possibles, les locataires proposent que le RSULL face l'acquisition d'un van et que les activités soient plus régulières.

En termes d'activités ils souhaiteraient :

- Une activité déguisement à l'occasion du carnaval entre les locataires et l'équipe HF
- Plus de karaoké et d'activités musicales
- Des repas raclette/tartiflette
- Du tir à l'arc, de la pétanque, de la pêche
- Un séjour de 3 jours à la campagne/mer
- Activité bowling, tennis de table, laser game
- Activité balade à vélo
- Plus d'activités culturelles (musées, visite des grandes villes,...)
- Activité piscine.
- Parc d'attraction
- Se rendre plusieurs fois par semaine au potager
- Augmenter les activités cinéma

Les perspectives 2025 :

- Organiser plus d'activités répondant aux propositions des locataires en tenant compte de ce qui est réalisable en fonction des budgets disponibles.
- Impliquer les locataires dans la préparation et l'organisation des activités. Par exemple, Monsieur J a été chauffeur de taxi à Bruxelles et certains de nos locataires m'ont fait part du souhait d'aller visiter la ville, j'ai demandé à Monsieur J. de nous proposer un itinéraire avec les points importants aller voir (Atomium, grand-place,...). Proposer également des activités d'apprentissage d'instrument de musique car nous avons quelques musiciens dans nos suivis.
- Pérenniser l'activité potager en demandant du terrain supplémentaire (100m²). Faire l'acquisition d'une serre.
- Continuer les activités Inter Housing First et proposer à encore plus d'équipes d'y participer.
- Organiser un voyage de 3 jours au domaine provincial de Chevetogne dans le courant du mois de juillet.
- Reprendre les rencontres avec la ville de La Louvière afin de mettre en place le projet vélo
- Réaliser un partenariat avec un club de pêche à La Louvière
- Continuer la publication des journaux des locataires en impliquant de façon plus systématique les locataires au travers de récits de vie, d'interview et de valorisations de leurs compétences.
- Répondre aux différents appels à projet afin d'obtenir plus de subsides car malheureusement cela reste un frein dans le développement de l'affiliation sociale.

V. La communication

La page Facebook du service permet de communiquer sur les activités, les mises en logement ou également sur des appels aux dons.

Comme expliqué dans la partie « Affiliation sociale », un journal des locataires est édité et distribué auprès de ceux-ci.

Nous communiquons, dès que nous le pouvons et si l'opportunité nous est donnée, auprès de nouveaux partenaires. Nous leur faisons connaître notre travail, nos ressources, nos aboutissements. Ceci permet de développer de nouvelles collaborations ou d'en intensifier des existantes.

Il est prévu début 2025 d'aller présenter le dispositif HF auprès des équipes du Bar à soupe de la Maison Croix Rouge.

VI. Récit de vie

Nous avons rencontré Monsieur G dans le courant du mois de décembre 2023, lors d'un suivi chez un de nos locataires : Monsieur R.

Monsieur G. a demandé à être hébergé chez Monsieur R. dans le but de réaliser son sevrage, seul, à l'héroïne.

Nous avons l'habitude de nous rendre à raison de deux fois par semaine chez Monsieur R., le lundi et le vendredi. Les premières semaines, nous n'avons jamais vu Monsieur G. qui restait continuellement dans la chambre, porte close.

Un jour, Monsieur R. nous a demandé si l'on pouvait organiser une rencontre avec Monsieur G. afin de faire le point sur sa situation et potentiellement lui venir en aide.

Nous avons fixé un rendez-vous à Monsieur G. le 30 janvier 2024, auquel il s'est présenté.

Nous avons fait le point sur sa situation et il s'avérait qu'il entrait dans les conditions pour être suivi par l'équipe Housing First mais comme pour beaucoup de situations nous n'avions pas de logements disponibles dans l'immédiat.

G. a trouvé par ses propres moyens un logement qui ressemblait plus à un squat mais au sein duquel il a pu se stabiliser et se recentrer sur lui-même. Les mois ont passé et nous avons vu une évolution considérable, Monsieur a retrouvé une santé, a arrêté totalement de consommer, il prend soin de lui, il se remet en ordre administrativement à tout point de vue...une nouvelle vie commence pour lui.

Seul point négatif de cette période... Son logement qui n'est en fait qu'une pièce avec un lit, un chauffage qui ne fonctionne pas et des voisins extrêmement bruyants. Monsieur nous fait part de son souhait de déménager.

Nous avons proposé sa candidature à l'agence immobilière sociale « Logicentre » à la fin du mois de décembre 2024 et celui-ci a eu de la chance car ils avaient justement un logement disponible mais..... Il fallait emménager le mois qui suivait.

A ce moment-là tout s'accélère... contacter le propriétaire actuel afin de le prévenir de son souhait de quitter le logement et établir un renon, mettre en place le déménagement, organiser des démarches auprès du CPAS pour obtenir une garantie locative,....

Nous avons dû organiser beaucoup de démarches avec G. en peu de temps mais nous avons réussi à respecter les délais et il a toujours été très collaborant.

Tout semble se passer pour le mieux mais à quelques jours de l'emménagement, G. reçoit une convocation au tribunal et risque d'aller en prison. A ce moment, tout s'écroule pour lui et la peur l'envahit.

Nous avons pris contact immédiatement avec une avocate afin de faire opposition à ce jugement et Monsieur s'est présenté au Tribunal dans le courant du mois de février 2025. Nous devrions d'ailleurs avoir le verdict dans les semaines à venir mais selon son avocate, il risque plus une peine probatoire qu'un emprisonnement.

Monsieur a intégré son nouveau logement depuis le 1er février 2025, il en est très content et n'a qu'une envie : pouvoir vivre sa vie paisiblement.

VII. Conclusion

Si l'on s'en réfère aux constats que l'OWSA tire dans son état des lieux du Housing First Wallon, ceux-ci témoignent de l'efficacité de la méthodologie Housing First. Ainsi, l'OWSA préconise de renforcer les équipes wallonnes existantes plutôt que d'en créer d'autres et de labeliser celles-ci pour répondre à la problématique du logement de ces personnes très abîmées présentant des difficultés de santé mentale et d'assuétudes.

Renforcer avec des moyens supplémentaires via des budgets pérennes et la labellisation de la méthodologie permettrait dans un premier temps de stabiliser les équipes déjà en place, de pouvoir élargir leur couverture territoriale locale et puis surtout d'augmenter le nombre de personnes relogées grâce aux équipes. A condition bien évidemment de pouvoir disposer de logements privés et publics.

Nous pensons que pour que cela fonctionne, il y a lieu également de travailler transversalement. C'est-à-dire qu'il ne faut pas seulement investir dans les actions sociales mais aussi au niveau de la santé et du logement.

Ces composantes sont complémentaires et les soutenir permettrait d'intégrer la méthodologie Housing First dans une approche globale de lutte contre le sans-abrisme et la grande précarité.

Notre équipe reste une force, un moteur, une référence pour ces locataires sortis de la rue. Elle est souvent mise à rude épreuve mais aussi souvent remerciée de l'aide qu'elle apporte.

Ces personnes sont maintenant à l'abri et peuvent espérer se poser après des années de galères dans la rue. L'équipe en prend soin et nous en tant que coordinateur il est de notre devoir de prendre soin de nos travailleurs et de leur apporter tout le soutien qu'ils méritent.

Depuis le début du projet, nous avons été en mesure d'inclure en logement 29 personnes. Assurer leur maintien durablement est une toute autre question et c'est bien là l'enjeu de l'approche HF qui n'est pas forcément facile à entretenir avec tous les usagers.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que le travail mené par l'OWSA, la COCOREL et le Housing First Lab pour faire valoir et reconnaître auprès des nouvelles instances politiques et décisionnelles ce travail spécifique mené quotidiennement par les équipes HF, portera ses fruits.

« L'espoir fait vivre, mais comme sur une corde raide. » Paul Valéry